



desclée
de
DB
brouwer

Sous la direction de

Paul H. Dembinski

*Pratiques financières,
regards chrétiens*

Pratiques financières, regards chrétiens

Sous la direction de
Paul H. Dembinski

Pratiques financières, regards chrétiens

Avec les contributions de

Jacques BICHOT
Jean-Yves CALVEZ
Michel CAMDESSUS
Patrick DE LAUBIER
Alain DELAUNOY
Pierre DE LAUZUN
Antoine DE SALINS
Paul H. DEMBINSKI
Édouard DOMMEN
Marc FAESSLER
Jean-Claude LAVIGNE
Domènec MELÉ
François-Marie MONNET
Hugues PUEL
André TALBOT
Jean-Paul VIGIER
Justin WELBY
Rowan WILLIAMS

Desclée de Brouwer

© Desclée de Brouwer, 2009

Desclée de Brouwer
10, rue Mercœur 75011 Paris
ISBN : 978-2-220-06110-8
ISBN pdf : 9782220088884

Introduction

Pratiques financières et enseignement social chrétien

Paul H. Dembinski

L'enseignement social chrétien est « évolutif et structuré » selon les termes du père André Talbot, du moins pour les catholiques et les orthodoxes. Il s'appuie sur et prend en compte les « choses nouvelles » de chaque époque pour aider ainsi l'homme de bonne volonté à mieux inscrire le message de l'Évangile dans le temps qui est le sien. D'un point de vue purement épistémologique, l'enseignement social puise son fondement dans la foi mais dérive son contenu avant tout de la théologie morale. Pour atteindre et identifier les « choses nouvelles », il se nourrit aussi des phénomènes et réalités que les sciences sociales mettent en évidence. Dans ce sens les sciences sociales peuvent être pour l'enseignement social autant d'aiguillons qui l'incitent à se pencher sur telle ou telle problématique particulière à une époque donnée.

En dernière analyse, l'enseignement social a pour objectif d'apporter à celui qui y prête attention, les principes de réflexion, les critères de jugement et les orientations pour agir au cœur des « choses nouvelles¹ ». L'enseignement social n'a pas pour vocation d'être un guide, un règlement ou une procédure à appliquer

1. G. CREPALDI, S. FONTANA, *La dimensione interdisciplinaria della dottrina sociale della Chiesa*, 2006.

simplement. Il oriente et inspire l'action des laïcs, aux prises directes avec le monde économique et financier, auxquels il appartient de tracer la voie, de trouver les manières de faire adéquates. L'Église n'a donc pas à prendre position sur les questions techniques à proprement parler, mais elle doit aider les chrétiens à mieux discerner les enjeux éthiques qui s'y cachent. Le pari de l'enseignement social est donc l'équilibre entre d'un côté le contexte et ses réalités, et l'horizon idéal de l'autre.

Selon le diagnostic du père Jean-Yves Calvez (s.j.) largement partagé aujourd'hui, la finance moderne est une des « choses nouvelles » qui ont été particulièrement peu abordées par le Magistère romain. En ce sens, on peut parler du « silence » de l'enseignement social de l'Église catholique en matière de finance. Ce silence s'explique soit parce qu'il ne s'agirait pas de réalités suffisamment prégnantes de l'époque contemporaine, soit parce que la finance n'aurait pas été (encore) identifiée comme telle. Pourtant, en 1994, sous les auspices de Conseil pontifical Justice et Paix paraissait sous la plume d'Antoine de Salins et de François Villeroy de Galhau un opuscule que certains allaient interpréter comme le premier pas d'un travail plus approfondi de l'Église sur la finance moderne et la manière dont elle a changé le monde. Une des parties de ce document porte pourtant un titre qui résonne aujourd'hui comme prémonitoire : « La financiarisation de l'économie renouvelle la manière d'aborder certaines questions de l'éthique sociale². »

Le *Compendium* de la doctrine sociale de l'Église³ (2004) ne consacre que deux de ses presque six cents paragraphes, et de plus indirectement, à la finance. En effet, dans le sixième chapitre traitant de la vie économique, dans la section consacrée aux « *Res novae* en économie », se trouve une sous-section consacrée au

2. A. DE SALINS, F. VILLEROY DE GALHAU, *Le développement moderne des activités financières au regard des exigences éthiques du christianisme*, Conseil pontifical Justice et Paix, Vatican, Libreria Editrice Vaticana, 1994.

3. J.-C. DESCUBES, R. R. MARTINO, A. SODANO, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, Conseil pontifical Justice et Paix, Paris, Cerf, 2004.

« système financier international ». Les deux paragraphes en question méritent d'être cités *in extenso* :

« 368. Les marchés financiers ne sont certes pas une nouveauté de notre époque : depuis longtemps déjà, sous diverses formes, ils se sont chargés de répondre à l'exigence de financer des activités productives. L'expérience historique atteste qu'en l'absence de systèmes financiers adéquats, aucune croissance économique n'aurait eu lieu. Les investissements à large échelle, typiques des économies modernes de marché, n'auraient pas été possibles sans le rôle fondamental d'intermédiaire joué par les marchés financiers, qui a permis notamment d'apprécier les fonctions positives de l'épargne pour le développement complexe du système économique et social. Si la création de ce que l'on a qualifié de "marché global des capitaux" a entraîné des effets bénéfiques, grâce à une plus grande mobilité des capitaux permettant aux activités productives d'avoir plus facilement des ressources disponibles, la mobilité accrue a par ailleurs fait augmenter aussi le risque de crises financières. Le développement de la finance, dont les transactions ont largement surpassé en volume les transactions réelles, risque de suivre une logique toujours plus auto-référentielle, sans lien avec la base réelle de l'économie.

369. Une économie financière qui est une fin en soi est destinée à contredire ses finalités, car elle se prive de ses propres racines et de sa propre raison constitutive, et par là de son rôle originel et essentiel de service de l'économie réelle et, en définitive, de développement des personnes et des communautés humaines. Le cadre d'ensemble apparaît encore plus préoccupant à la lumière de la configuration fortement asymétrique qui caractérise le système financier international : les processus d'innovation et de déréglementation des marchés financiers tendent en effet à ne se consolider que dans certaines parties du globe. Ceci est une source de graves préoccupations de nature éthique, car les pays exclus de ces processus, bien que ne jouissant pas des bénéfices

produits par ceux-ci, ne sont toutefois pas à l'abri d'éventuelles conséquences négatives de l'instabilité financière sur leurs systèmes économiques réels, surtout s'ils sont fragiles ou si leur développement est en retard. »

L'accélération imprévue de processus tels que l'énorme accroissement de la valeur des portefeuilles administrés par les institutions financières et la prolifération rapide de nouveaux instruments financiers sophistiqués rend on ne peut plus urgent de trouver des solutions institutionnelles capables de favoriser réellement la stabilité du système, sans en réduire les potentialités ni l'efficacité. Il est indispensable d'introduire un cadre normatif permettant de protéger cette stabilité dans la complexité de tous ses éléments, d'encourager la concurrence entre les intermédiaires et d'assurer la plus grande transparence au profit des investisseurs.

À l'origine du présent volume il y a la volonté d'aller au-delà des propos généraux du *Compendium* – dont le statut doctrinal reste ambigu – et de chercher ce qui fait, le cas échéant, la spécificité de la finance et de la financiarisation contemporaines. Pour cela il s'agit de procéder à un double état des lieux : d'une part celui des paroles d'Église et des théologiens sur les pratiques financières et plus largement économiques contemporaines, et d'autre part l'état des lieux des raisons qui poussent certains laïcs en rapport avec la finance, comme certains économistes et observateurs de la financiarisation, à souligner que celle-ci relève à plus d'un titre des « choses nouvelles » caractéristiques de notre époque. Il s'agit donc d'une tentative de synthèse devant permettre de mieux faire entrer « en éthique » ce nouveau domaine ou champ d'activité, ce qui implique, comme le dit Hugues Puel (o.p.) que les réalités correspondantes soient reconnues et appréhendées. C'est seulement une fois ce travail de double inventaire accompli, qu'il sera possible de dire si – comme le pensent certains – la finance et

les phénomènes qui l'accompagnent méritent une attention particulière de l'enseignement social chrétien.

Les points d'entrée dans la thématique sont nombreux, et aucune schématisation ne saurait être exhaustive.

Les schémas d'analyse propres à l'économie statique et naturelle, qu'il s'agisse d'éthique ou d'éthique sociale, n'ont que peu de prise sur l'économie moderne, largement financiarisée et en croissance. À ce titre, la signification morale de pratiques comme le prêt à intérêt, la propriété des moyens financiers et l'emprise indirecte qu'ils procurent sur les biens mérite d'être examinée tant du point de vue de l'éthique sociale que de celui des opérateurs.

La généralisation des activités financières dans un monde globalisé interpelle sur le sens à donner à un certain nombre de concepts qui sont au cœur de l'enseignement social chrétien, notamment celui du Bien commun, de la communauté et de la subsidiarité, de la primauté du travail sur le capital, etc.

Les hommes de bonne volonté, chrétiens et non-chrétiens, ont cherché des réponses pratiques aux circonstances nouvelles : l'investissement éthique, la responsabilité sociale des entreprises sont les plus connus mais pas les seuls. À l'ombre des projecteurs, au sein des institutions, les marges de manœuvre existent et, dans certains cas, peuvent être étendues pour reconnaître – à l'autre bout d'opérations compliquées et dispersées dans le temps et l'espace – le visage et la personne de l'autre et lui faire justice. Sur le terrain, et aussi souvent dans le discours, par-delà leurs divisions, les chrétiens de nombreuses dénominations agissent de concert et sont sources d'inspiration pour d'autres.

La finance n'est pas une réalité autonome : au fil des dernières décennies elle a pris pied au cœur de la vie économique et sociale qu'elle a transformée en profondeur, notamment par un discours normatif de portée foncièrement anthropologique. La financiarisation est un processus rampant de transformation sociale et culturelle que met en évidence un nombre croissant d'analyses émanant des sciences sociales. Ces analyses confirment les intuitions de nombreux acteurs.

Elles alimentent le processus d'élaboration d'une pensée et d'un enseignement social chrétien au-delà de la seule Église catholique.

La richesse de thématiques et de points d'entrée est telle, qu'il est impossible d'en faire un inventaire complet. Néanmoins, le présent volume contient le fruit d'un travail de longue haleine, relayé par la bonne volonté des presque vingt auteurs qui ont bien voulu y contribuer. En toile de fond à ce volume il y a le cycle de conférences tenu à l'Institut catholique de Paris sous les auspices de la chaire Éthique et Finance entre l'automne 2007 et l'été 2008, et un colloque de clôture en juin 2008. En marge de ces échanges, certains intervenants ont pris la peine de préparer un texte alors que d'autres se sont joints à l'ouvrage ultérieurement. Que tous soient remerciés ici. Le résultat de cet effort commun est un volume unique par sa richesse et aussi par sa diversité. Il est structuré en trois parties : la première fait l'inventaire des regards de l'Église et des théologiens sur la finance ; la deuxième inverse la perspective pour donner la parole aux praticiens et aux observateurs de la finance et de la financiarisation, et la troisième pose un regard macrosocial sur la finance contemporaine.

La finance au travers des principaux textes et encycliques

Cette partie commence par un texte du père André Talbot dans lequel il caractérise l'enseignement social chrétien et montre en quoi la finance pourrait constituer un nouveau chantier. Dans sa seconde contribution, André Talbot analyse la place de l'économie et de la finance dans *Rerum novarum*, la première encyclique sociale des temps modernes. Vient ensuite un texte de Patrick de Laubier qui juxtapose et compare *Populorum progressio* et *Das Kapital* en s'interrogeant sur la signification qu'y prend le libéralisme économique. Jacques Bichot, dans un texte de grande force, montre la richesse et la portée que peut avoir la notion de « structure de péché » – proposée par Jean-Paul II dans *Sollicitudo rei socialis* – pour l'analyse des organisations économiques et financières.

L'Église catholique n'est pas la seule à se préoccuper de la dimension sociale de son enseignement, même si son enseignement est probablement le plus structuré. L'archevêque anglican de Canterbury, Rowan Williams, dans un discours important de mars 2009, fait le point sur le regard anglican sur la finance moderne et sur la crise actuelle. Par une analyse du document fondateur de la doctrine sociale de l'Église orthodoxe russe, Patrick de Laubier et Paul H. Dembinski attirent l'attention sur une lecture théologique qui reste en retrait par rapport à la modernité économique et financière.

Deux contributions plus brèves terminent cette section : dans la première, Paul H. Dembinski analyse le rapport entre *Caritas in Veritate* et les postulats fondamentaux de la théorie économique et financière contemporaine, alors que dans la seconde, Jean-Yves Calvez (s.j.), avec la force qu'on lui connaît, montre pourquoi, malgré toutes les références et les allusions, la finance moderne reste un domaine de « silence » de l'enseignement social chrétien.

Les enjeux éthiques des pratiques financières

La deuxième partie de l'ouvrage prend comme point d'entrée les pratiques économiques et financières. Il est donc naturel qu'elle s'ouvre par une section consacrée au prêt à intérêt et au modèle de l'économie naturelle qui semble servir encore aujourd'hui de référence – et parfois d'idéal – à l'enseignement social chrétien, notamment catholique et orthodoxe.

Les trois contributions qui ouvrent la première section sont consacrées aux discussions théologiques autour du prêt à intérêt. Dans la première, Jean-Claude Lavigne (o.p.) fait apparaître toute la finesse de l'argumentaire de la théologie catholique en la matière, alors que dans la deuxième Édouard Dommen et le pasteur Marc Faessler mettent en lumière l'argumentaire social et théologique qui a amené Calvin à autoriser, sous des conditions fort restrictives, le prêt à intérêt. La troisième contribution de cette

section est de la plume d'Hugues Puel (o.p.) qui, en prolongeant la discussion sur ce thème, se demande si l'économie naturelle, qui sert de référence implicite à l'enseignement social catholique, garde encore aujourd'hui sa pertinence.

De par son développement et sa complexité, la finance moderne pose des questions éthiques dans un contexte nouveau. La section consacrée aux enjeux éthiques de la finance moderne s'ouvre par une réflexion, nourrie par une longue expérience, d'Alain Delaunoy sur les responsabilités du propriétaire d'argent. Vient ensuite une contribution qui plonge au cœur de la finance de marché moderne et de la quête de la personne de l'autre. François-Marie Monnet montre à cette occasion comment certaines techniques font de l'occultation de l'autre leur fonds de commerce. Dans deux contributions plus brèves, Pierre de Lauzun et Antoine de Salins attirent l'attention sur les marges de manœuvre que tout acteur responsable se doit de découvrir – et d'augmenter – au cœur de son champ d'action professionnelle, y compris dans la finance moderne. Dans le prolongement de cette perspective s'inscrivent les deux contributions consacrées à l'entreprise: l'une du père Domènec Melé se focalise sur la nature de l'entreprise moderne, la seconde du Rev. Justin Welby présentant la logique d'action qui préside à l'investissement éthique ou socialement responsable. Cette partie se termine par une contribution centrale de Jean-Paul Vigier qui montre comment les chrétiens, sans attendre un enseignement social articulé en matière de finance, ont pris les devants en expérimentant des pratiques financières nouvelles, qu'il s'agisse d'investissement responsable, de finance solidaire ou de microfinance. Cette contribution met en évidence la puissance d'une action guidée par les convictions, par une clarté de pensée et relayée par la volonté. Ces chrétiens, et plus largement des hommes de bonne volonté, sont allés au-devant de l'appel de Benoît XVI dans *Caritas in Veritate* qu'ils ont en quelque sorte anticipé.

Vers le grand large

La dernière partie élargit encore la perspective en posant sur la finance un regard macro. Dans un premier texte, Michel Camdessus rappelle les conditions politiques et techniques, mais en fait avant tout éthiques, nécessaires à une architecture financière et monétaire internationale permettant le développement. Là encore résonne, avant la lettre, le souci exprimé dans *Caritas in Veritate*. Dans le dernier texte consacré au phénomène de la financiarisation, Paul H. Dembinski suggère que la finance – par ses pratiques, ses institutions, ses modèles – a tellement pénétré notre mode de vie, qu'elle est en fait une des poutres faîtières de notre civilisation. Dans ce sens, un enseignement social limité à la finance qui ferait abstraction de ses tenants et aboutissants sociaux et moraux est, peut-être, un leurre. La question posée par Jean-Yves Calvez (s.j.) résume bien le rapport délicat qu'il y a entre les pratiques et les enseignements très (trop) contextualisés et la justice sociale : « Je ne vole pas ; mais puis-je m'arrêter là si le système vole pour moi ? » Dans un ouvrage récent, Philippe de Woot prolonge cette interrogation et en déduit un appel vibrant aux dirigeants économiques à passer à l'acte⁴.

La photo de la couverture mérite quelques mots d'explication. Il s'agit de la porte du Chas de l'aiguille qui fait aujourd'hui partie de l'église orthodoxe russe Alexander Nevsky à Jérusalem. Il s'agit d'une de ces portes utilisées à l'époque du Christ pour compter les brebis. Le Christ y fait explicitement référence dans l'Évangile : « Il est plus facile à un chameau de passer par un trou d'aiguille qu'à un riche d'entrer dans le royaume des cieux » (Mt 24).

Espérons que les pratiques économiques et financières sauront passer le cap du « chas de l'aiguille » et entrer explicitement dans le champ de l'enseignement social chrétien.

4. P. DE WOOT, *Lettre ouverte aux décideurs chrétiens en temps d'urgence. Fragments de sagesse pour dirigeants d'entreprise*, Paris, Desclée de Brouwer, 2009.

Ce volume n'aurait pu voir le jour sans le concours de nombreuses bonnes volontés: celle de Mme Sibilla La Spina, Observatoire de la Finance, qui a coordonné la circulation des textes dans leurs diverses versions, Mme Marysia Dembinska et M. Mohammad Farrohk qui ont assuré la traduction et la relecture des textes anglais et, finalement, Mme Gila Yudkin, photographe de Jérusalem, qui a bien voulu faire, sur notre demande relayée par Internet, la photo de couverture et la mettre à notre disposition.